

ARTICLE DE DOCTRINE

Philosophie politique et droit international

* * *

L'ÉTHIQUE DE L'UNITÉ

*Repenser le panafricanisme à travers le prisme
de la philosophie politique de Nelson Mandela*

* * *

Par

Maître Marcel Yannick MINSONGUI

Avocat au Barreau de Paris et Essayiste

Docteur en droit public

Résumé — Cet article propose une relecture critique du panafricanisme à la lumière de la philosophie politique de Nelson Mandela. En articulant les catégories du Ubuntu, de la réconciliation et de la justice transitionnelle avec les fondements théoriques du mouvement panafricain, il dégage un paradigme inédit : le « panafricanisme de Nelson Mandela », conçu comme un projet à la fois normatif et pragmatique visant à refonder l'unité africaine sur des bases éthiques renouvelées. L'analyse établit que la philosophie de Nelson Mandela dépasse le seul anticolonialisme pour offrir une éthique de l'unité susceptible de répondre aux défis géopolitiques contemporains du continent africain.

Mots-clés — Panafricanisme • Nelson Mandela • Ubuntu • Philosophie politique africaine • Réconciliation • Justice transitionnelle • Géopolitique africaine • Unité africaine • Éthique politique.

Mars 2026

I. INTRODUCTION

PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX ÉPISTÉMOLOGIQUES

A. Le renouveau nécessaire du panafricanisme

Le panafricanisme en tant que doctrine politique et mouvement idéologique a traversé plus d'un siècle d'histoire mondiale sans jamais perdre sa pertinence fondamentale. Né dans la souffrance de la diaspora africaine et de l'esclavage transatlantique, porté par les figures tutélaires de W.E.B. Du Bois (1868-1963) pionnier de l'antiracisme noir, Marcus Garvey (1887-1940), Kwame Nkrumah (1909-1972) et Julius Nyerere (1922-1999). Il demeure au 21^e siècle l'une des rares philosophies politiques à se présenter comme une réponse globale à la domination coloniale et post-coloniale.

Pourtant le panafricanisme souffre aujourd'hui d'une crise de renouvellement. Ses formulations classiques ancrées dans une vision essentiellement anticoloniale et souverainiste peinent à répondre aux défis contemporains : gouvernance démocratique, conflits interethniques, intégration économique, dépendance aux institutions financières internationales. La question n'est plus seulement celle de l'indépendance formelle, mais celle de l'unité substantielle. L'enjeu est de définir les leviers d'une intégration solidaire de l'Afrique capable de maintenir une cohérence éthique face aux structures d'un système mondial intrinsèquement inégalitaire.

C'est dans ce contexte que la philosophie politique de Nelson Mandela apparaît comme une ressource théorique et pratique d'une richesse insoupçonnée. Au-delà de sa stature symbolique Nelson Mandela (1918-2013) a produit une pensée originale articulée autour de la philosophie *Ubuntu* de la réconciliation et d'une vision inclusive de la nation et du continent. Cette philosophie offre nous le soutiendrons, une matrice conceptuelle capable de régénérer le panafricanisme à l'aune des exigences éthiques du temps présent.

B. Problématique et hypothèse de travail

La problématique centrale de cet article réside dans la démonstration de la capacité de la philosophie politique de Nelson Mandela à renouveler les fondements épistémologiques et normatifs du panafricanisme, en instaurant une version du mouvement qui soit à la fois éthiquement exigeante et politiquement opérationnelle.

Notre hypothèse centrale est double. D'une part nous soutenons que la philosophie de Nelson Mandela constitue une extension et un approfondissement du panafricanisme, et non une rupture avec lui. D'autre part nous affirmons que cette philosophie en intégrant les dimensions de la réconciliation, du pluralisme et de la dignité humaine au sein même du projet d'unité africaine produit ce que nous nommons une « éthique de l'unité » : un cadre normatif susceptible de répondre aux limites historiques du mouvement panafricain.

C. Méthodologie et plan

Notre démarche est à la fois historique, analytique et normative. Elle mobilise les outils de la philosophie politique, du droit international public et des relations internationales pour croiser les traditions intellectuelles du panafricanisme avec la pensée de Nelson Mandela. Cette approche transdisciplinaire s'impose face à l'ampleur des enjeux : nul cadre disciplinaire unique ne peut rendre justice à la complexité d'un projet de refondation philosophique et politique d'une aussi vaste portée.

Nous procéderons en six temps. Après un rappel des fondements du panafricanisme (II), nous analyserons la philosophie politique de Nelson Mandela dans ses composantes essentielles (III), avant de proposer la synthèse à travers le concept de panafricanisme de Nelson Mandela (IV). Nous en examinerons les implications géopolitiques (V), les défis et limites (VI) avant de conclure par des perspectives de recherche (VII-VIII).

* * *

II. FONDEMENTS HISTORIQUES ET THEORIQUES DU PANAFRICANISME

A. Genèse et évolution d'un mouvement mondial

La généalogie du panafricanisme est inséparable de l'expérience de la traite transatlantique et de la colonisation. C'est dans les Antilles et aux États-Unis au sein des communautés africaines déracinées, que germe la conscience d'une appartenance commune fondée non sur une proximité géographique mais sur un destin partagé de domination et de résistance. Henry Sylvester Williams (1869-1911) est crédité de l'organisation du premier Congrès panafricain de Londres en 1900, qui rassembla pour la première fois des intellectuels et militants africains et afro-diasporiques autour d'une exigence commune d'émancipation.

W.E.B. Du Bois figure intellectuelle fondatrice conceptualise le panafricanisme comme une double conscience et un projet de libération politique. Sa pensée profondément marquée par le pragmatisme américain et la tradition critique, forge les outils analytiques qui permettront de penser la condition africaine à l'échelle globale. Marcus Garvey quant à lui radicalise le mouvement en affirmant la nécessité d'un retour physique en Afrique et d'une fierté raciale fondée sur la grandeur historique du continent africain.

« L'Afrique aux Africains » — Marcus Garvey, discours de 1920, inaugurant la revendication d'une souveraineté africaine intégrale ».

Avec les Congrès panafricains successifs de 1919 à 1945, le mouvement bascule progressivement vers le continent. La conférence de Manchester de 1945, co-organisée par Du Bois, Nkrumah et Kenyatta marque un tournant décisif. Le panafricanisme devient explicitement un programme d'indépendance politique pour les nations africaines.

La décennie 1960 voit se concrétiser ces aspirations à travers un vaste mouvement de décolonisation, mais les tensions entre les visions intégrationniste de Nkrumah et souverainiste de nombreux autres dirigeants se manifestent dès la création de l'Organisation de l'Unité Africaine en 1963.

B. Les grandes familles doctrinales du panafricanisme

Le panafricanisme n'est pas un courant monolithique. On peut en distinguer au moins quatre grandes orientations doctrinales qui coexistent et se confrontent tout au long du 20^e siècle. Le panafricanisme de Nkrumah articulant socialisme et fédéralisme continental vise à la constitution d'États-Unis d'Afrique dotés d'un gouvernement unique. Ce projet hyper-intégrationniste se heurte à la réalité des nationalismes post-indépendance.

Le panafricanisme de Nyerere plus pragmatique privilégie le socialisme africain et une intégration graduelle respectueuse des souverainetés nationales. Le courant de la négritude, porté par Aimé Césaire (1913-2008) et Léopold Sédar Senghor (1906-2001) inscrit le panafricanisme dans une affirmation culturelle et philosophique de l'identité africaine. Enfin le panafricanisme révolutionnaire de Cheikh Anta Diop (1923-1986) fondé sur la revalorisation des civilisations africaines et l'unité linguistique du continent offre un socle historique et épistémologique aux revendications de souveraineté intellectuelle.

C. Les failles structurelles du panafricanisme classique

Malgré la puissance de ses aspirations le panafricanisme classique présente plusieurs failles structurelles qui ont freiné sa réalisation pratique. La première est la tension non résolue entre unité continentale et souveraineté nationale. Les dirigeants africains post-indépendance tout en professant l'unité ont prioritairement consolidé leurs États respectifs, fréquemment au prix de répressions internes. L'organisation de l'Unité africaine (OUA) créée en 1963, porte cette contradiction en son sein même. Son principe fondateur de non-ingérence l'a souvent menée à occulter les violations les plus flagrantes des droits de l'homme, privilégiant ainsi la solidarité intergouvernementale au détriment de l'éthique.

La seconde faille est l'insuffisance éthique du projet. Le panafricanisme classique dans ses versions dominantes a négligé la dimension normative interne. Les questions de démocratie, de droits de l'homme, de justice sociale au sein des sociétés africaines elles-mêmes. En privilégiant la souveraineté externe sur la justice interne il a fourni à certains régimes autoritaires une légitimité d'emprunt. La troisième faille enfin est d'ordre mémoriel. Le mouvement a peu théorisé les mécanismes de traitement des traumatismes historiques et des divisions internes héritées de la colonisation. C'est précisément ces lacunes que la philosophie politique de Nelson Mandela vient combler.

* * *

III. PHILOSOPHIE POLITIQUE DE NELSON MANDELA : FONDEMENTS ET ARTICULATIONS

A. Ubuntu comme socle philosophique

La philosophie politique de Nelson Mandela prend racine dans la tradition intellectuelle et spirituelle du *Ubuntu*, concept bantou dont l'énoncé le plus célèbre est : « *Umuntu ngumuntu ngabantu* » (une personne est une personne à travers les autres personnes). Loin de n'être qu'une belle formule le *Ubuntu* constitue une ontologie relationnelle. L'identité individuelle ne précède pas la relation. Elle en est le produit : « *Je ne suis pas préalablement à ma relation à l'autre, je deviens à travers elle* ».

Cette ontologie a des conséquences politiques profondes. Elle invalide l'individualisme radical du libéralisme prôné par le philosophe anglais John Locke (1632-1704) comme le collectivisme absolu des totalitarismes. Elle pose une dialectique de l'individuel et du communautaire dans laquelle ni l'un ni l'autre ne saurait être sacrifié. Pour Nelson Mandela le *Ubuntu* n'est pas un archaïsme culturel mais une ressource philosophique universalisable, capable de fonder une éthique politique adaptée aux défis du 21^e siècle.

« *Le courage, c'est de surmonter sa peur, non pas ne pas avoir peur. Je ne perdis jamais espoir que ce long et solitaire voyage vers la liberté prendrait fin un jour.* »
— Nelson Mandela, *Un long chemin vers la liberté* (1994).

La singularité de Nelson Mandela est d'avoir universalisé le *Ubuntu* en l'articulant avec des catégories juridiques et politiques modernes : l'État de droit, les droits fondamentaux, la démocratie représentative. Il ne s'agit pas d'une simple synthèse culturelle, mais d'une opération philosophique de translation : transporter le noyau normatif du *Ubuntu* dans le langage de la philosophie politique contemporaine sans en trahir l'essence. Ce travail de traduction entre tradition africaine et modernité constitue l'un des apports les plus originaux de la pensée politique de Nelson Mandela.

B. La réconciliation comme catégorie politique

L'apport le plus original de Nelson Mandela à la philosophie politique est sans doute sa théorisation de la réconciliation comme catégorie politique à part entière. Contre une vision purement procédurale ou punitive de la justice, Nelson Mandela affirme que la justice ne peut être durablement accomplie que là où les parties en conflit sont en mesure de continuer à partager une communauté politique. La justice réparatrice ne constitue pas une alternative molle à la justice pénale. Elle en représente dans certains contextes une forme plus ambitieuse.

Ce projet se concrétise historiquement dans la Commission vérité et réconciliation présidée par l'archevêque Desmond Tutu (1931-2021) entre 1996 et 1998. La Commission vérité et réconciliation constitue une innovation institutionnelle majeure dans le champ de la justice transitionnelle. Elle substitue une rationalité narrative à la seule logique de la répression rétributive. Ce paradigme postule que la manifestation publique de la vérité possède une efficacité performative supérieure à la sanction pénale pour la reconstruction du lien social. Toutefois cette transition repose sur une aporie éthique. Elle exige des victimes une disposition au dépassement du grief qui outrepassse les cadres conventionnels de la justice. Cette philosophie de la réconciliation n'est pas l'équivalent d'une amnistie morale. Nelson Mandela a toujours distingué le pardon individuel qui relève de la liberté de la victime de la justice institutionnelle qui relève de l'obligation de l'État. Sa contribution philosophique est d'avoir démontré qu'une troisième voie existe entre impunité et vengeance : la construction d'une vérité commune comme fondement d'une communauté politique renouvelée.

C. Démocratie, dignité et pluralisme

La philosophie politique de Nelson Mandela est profondément démocratique, mais d'une démocratie conçue moins comme mécanisme de compétition électorale que comme expression institutionnelle de la dignité humaine. Pour Nelson Mandela chaque individu quelle que soit sa race, sa classe ou son origine est porteur d'une dignité irréductible qui doit se traduire en droits politiques concrets et en capacité réelle de participation.

Cette vision engendre un pluralisme constitutif. La démocratie n'est pas le règne de la majorité mais la garantie que chaque minorité sera entendue et protégée. C'est ce pluralisme qui distingue le projet de Nelson Mandela des nationalismes africains exclusivistes et qui lui confère une dimension universaliste authentique. L'Afrique du Sud post-apartheid avec sa Constitution de 1996 saluée comme l'une des plus progressistes au monde en est la principale concrétisation institutionnelle.

D. Mandela, le panafricanisme et la liberté solidaire

Nelson Mandela se considérait lui-même comme un héritier du panafricanisme. Ses liens avec l'ANC (*African National Congress*), son admiration pour Nkrumah et Nyerere son engagement dans les questions africaines au-delà des frontières sud-africaines témoignent d'une appartenance profonde à la tradition panafricaine. Mais sa singularité est d'y avoir introduit une dimension éthique interne du panafricanisme.

« Ce qui compte dans la vie, ce n'est pas le simple fait d'avoir vécu. C'est ce que nous avons accompli dans la vie des autres. » — Nelson Mandela, cérémonie d'anniversaire de ses 90 ans, Johannesburg, 2008.

* * *

IV. VERS UN PANAFRICANISME DE NELSON MANDELA : SYNTHESE ET RENOUVELLEMENT

A. Convergences et articulations possibles

L'articulation entre philosophie de Nelson Mandela et panafricanisme n'est pas artificielle. Elle repose sur de profondes convergences structurelles. Toutes deux partagent la même conviction fondamentale que la liberté africaine est une, que l'émancipation d'un peuple africain est inséparable de celle de ses voisins, que la domination coloniale a créé une solidarité objective de destin. Nelson Mandela lui-même l'a exprimé avec force lors de son discours à l'Assemblée générale des Nations Unies en 1994, affirmant la solidarité structurelle entre toutes les luttes de libération.

Mais là où le panafricanisme classique définit cette solidarité principalement par l'extérieur contre le colonialisme, contre l'impérialisme, la philosophie de Nelson Mandela la fonde de l'intérieur dans la reconnaissance mutuelle dans le *Ubuntu*, dans l'engagement éthique envers la dignité de chacun. Cette réorientation n'abolit pas la dimension anti-impérialiste du panafricanisme. Elle lui adjoint une exigence normative interne que le mouvement classique avait tendance à différer.

B. Le concept de panafricanisme de Nelson Mandela

Nous proposons de définir le panafricanisme de Nelson Mandela comme un projet politique et philosophique d'unité continentale africaine fondé sur trois piliers indissociables à savoir : l'éthique relationnelle du *Ubuntu*, le pluralisme démocratique et la réconciliation historique comme modalité de construction communautaire. Ce triptyque constitue une architecture normative cohérente qui permet de répondre aux trois grands déficits du panafricanisme classique. Le déficit éthique le déficit démocratique et le déficit de mémoire.

Le déficit éthique était l'absence d'une norme interne de conduite pour les États et gouvernements africains. Le *Ubuntu* y répond en imposant une obligation de reconnaissance mutuelle qui s'étend des individus aux nations. Le déficit démocratique, manifesté dans les dérives autoritaires de certains gouvernements se réclamant du panafricanisme est résolu par le principe du pluralisme constitutif. Le déficit de mémoire, c'est-à-dire l'incapacité à traiter collectivement les traumatismes historiques issus de la colonisation et des conflits post-indépendance est adressé par la philosophie de la réconciliation.

C. Ubuntu et solidarité continentale — Un lien conceptuel

La transposition du *Ubuntu* du niveau interpersonnel au niveau des relations entre États africains constitue l'un des apports conceptuels les plus novateurs de notre propos. En vertu du paradigme de l'*Ubuntu* où l'humanité du sujet est intrinsèquement liée à son inscription relationnelle, l'épanouissement d'une nation africaine ne peut se concevoir de manière isolée sa pleine réalisation devient alors indissociable d'une reconnaissance mutuelle et d'une solidarité structurelle au sein de son environnement régional.

Cette transposition n'est pas sans difficultés épistémologiques. Les États ne sont pas des personnes morales au sens plein du terme. Les logiques de puissance qui gouvernent les relations internationales résistent à la simple application de principes éthiques interpersonnels. Cependant l'analogie ouvre une voie prometteuse pour fonder la solidarité inter-étatique africaine sur quelque chose de plus robuste que les seuls intérêts stratégiques ou les allégeances idéologiques : une obligation éthique dérivée de la constitution relationnelle des identités nationales africaines elles-mêmes.

* * *

V. IMPLICATIONS GEOPOLITIQUES : L'AFRIQUE DANS L'ORDRE MONDIAL

A. Le panafricanisme de Nelson Mandela face au multilatéralisme

La philosophie de Nelson Mandela de l'unité africaine ne se déploie pas dans un vide géopolitique. Elle s'inscrit dans un système international hiérarchisé dans lequel les institutions multilatérales héritées de l'après-guerre — ONU, FMI, Banque mondiale, OMC reproduisent en partie les structures de domination dénoncées par le panafricanisme classique. L'Afrique représente plus d'un quart des membres des Nations Unies mais demeure structurellement marginalisée dans les processus décisionnels, notamment au Conseil de sécurité. Face à ce constat le panafricanisme de Nelson Mandela ne prône pas le retrait mais l'engagement critique. Nelson Mandela lui-même a démontré par sa pratique diplomatique qu'il est possible d'exercer une influence réformatrice au sein des institutions internationales tout en maintenant une position de principe indépendante. C'est cette voie d'un multilatéralisme réformé par et pour l'Afrique qui constitue la contribution géopolitique majeure du paradigme de Nelson Mandela.

B. L'Union africaine à l'épreuve du panafricanisme de Mandela

L'Union africaine (UA) créée en 2002 en remplacement de l'Organisation de l'Unité Africaine, représente l'expression institutionnelle la plus avancée du panafricanisme contemporain. Sa Charte fondatrice, ses institutions, ses mécanismes de résolution des conflits témoignent d'une ambition unificatrice qui converge sur de nombreux points avec le projet de Nelson Mandela. L'architecture de paix et de sécurité africaine avec son Conseil de paix et de sécurité reflète un glissement notable du principe de non-ingérence vers un principe de non-indifférence. Cependant l'Union Africaine est confrontée à des tensions persistantes entre souveraineté nationale et solidarité continentale, entre solidarité des gouvernements et solidarité avec les peuples. Le panafricanisme de Nelson Mandela offre ici un critère de résolution clair : l'unité africaine ne peut s'accommoder de la suppression de la démocratie et des droits fondamentaux en son sein. La solidarité des États doit être subordonnée à la solidarité envers les citoyens. Ce principe fonde la légitimité des sanctions de l'Union Africaine contre les coups d'État même si leur application demeure fragile.

C. Relations Sud-Sud et nouvelles alliances stratégiques

Le panafricanisme de Nelson Mandela ouvre de nouvelles perspectives dans le domaine des relations Sud-Sud. Nelson Mandela avait compris que la puissance africaine ne pouvait se construire qu'en articulant l'unité continentale avec des alliances stratégiques plus larges. Cette vision trouva une expression institutionnelle dans les BRICS (*un bloc géopolitique composé de plusieurs nations, dont des puissances émergentes majeures*) et plus récemment dans les débats sur la réforme du système monétaire international. L'éthique de la solidarité universelle qui sous-tend le panafricanisme de Nelson Mandela évite les pièges d'un anti-occidentalisme de principe. Nelson Mandela a toujours distingué la critique des dominations systémiques de la condamnation de civilisations entières : sa vision est celle d'un monde de sujets égaux qui coopèrent non celle d'un « Global South » monolithique opposé à un « Global North » ennemi. Cette nuance est cruciale dans un contexte de recomposition des alliances géopolitiques où les nouvelles puissances émergentes n'offrent pas nécessairement un modèle plus émancipateur pour l'Afrique.

D. L'Afrique continentale libre-échangiste : une application concrète

La zone de libre-échange continentale africaine entrée en vigueur en 2021, constitue une application concrète des principes de solidarité économique que le panafricanisme de Nelson Mandela appelle de ses vœux. Elle représente la plus grande zone de libre-échange au monde par le nombre de pays participants et incarne l'ambition d'une intégration économique africaine. Mais sa réussite dépend de conditions politiques et institutionnelles que seul un panafricanisme éthiquement fondé peut garantir sur le long terme : respect de l'État de droit, lutte contre la corruption, protection des acteurs économiques.

* * *

VI. DEFIS ET LIMITES

A. La tension entre universalisme et particularisme

Le principal défi philosophique du panafricanisme de Nelson Mandela est la tension entre l'universalisme normatif de son éthique — fondée sur la dignité humaine, qui transcende les frontières raciales et culturelles et le particularisme de son ancrage africain. Cette tension n'est pas propre au projet de Nelson Mandela. Elle traverse toute la philosophie politique africaine contemporaine de la critique de l'universalisme abstrait à la revendication d'une épistémologie du Sud. Certains critiques à l'instar d'Achille Mbembe (né en 1957) et de V.Y. Mudimbe (1941-2025) ont souligné les risques d'une universalisation naïve du *Ubuntu* qui pourrait recoder en langage philosophique une vision essentialiste de l'identité africaine. Notre réponse est que la philosophie de Nelson Mandela elle-même a toujours refusé cet essentialisme. Nelson Mandela ne prônait pas la supériorité de l'Afrique, mais l'universalité de certaines valeurs que la tradition africaine formule avec une acuité particulière. La différence est fondamentale et doit être maintenue avec rigueur.

B. Limites institutionnelles et faiblesse des mécanismes régionaux

L'une des limites pratiques les plus sérieuses du projet de Nelson Mandela est la faiblesse des institutions panafricaines existantes. L'Union Africaine peine à s'imposer comme acteur crédible de gestion de crise : ses forces de maintien de la paix manquent de moyens, ses décisions sont fréquemment ignorées par les États membres, son financement dépend à plus de 70 % de donateurs extérieurs. Les organisations régionales présentent un bilan contrasté en matière de résolution de conflits. Sans institutions solides, une philosophie, aussi sublime soit-elle reste lettre morte. Le panafricanisme de Nelson Mandela appelle donc un programme précis de renforcement institutionnel qui intègre, outre les questions classiques de financement et de gouvernance, une dimension normative. Les institutions panafricaines doivent être fondées sur les principes du pluralisme et de la réconciliation qu'elles sont censées promouvoir. L'analogie est ici pertinente, on ne peut promouvoir le *Ubuntu* tout en gérant des institutions fonctionnant sur le mode clientéliste.

C. Le paradoxe de l'héritage mandélien en Afrique du Sud

Il convient également d'interroger les limites intrinsèques de l'expérience sud-africaine elle-même. L'Afrique du Sud post-apartheid reste l'une des sociétés les plus inégalitaires au monde : son coefficient de Gini (*indicateur permettant de rendre compte du niveau d'inégalité sur une population donnée*) demeure parmi les plus élevés. La réconciliation politique n'a pas produit la justice économique. Les vagues de violence xénophobe contre d'autres africains et les scandales de corruption qui ont marqué l'après-Mandela interrogent la profondeur réelle de l'enracinement du *Ubuntu* dans la pratique sociale et politique sud-africaine.

Ce paradoxe enseigne que la philosophie de Nelson Mandela n'est pas un récit de succès sans ombres mais un programme en tension permanente. Son mérite est précisément de fournir les outils conceptuels permettant de pointer ces échecs et d'en exiger la correction. La cohérence interne du système de Nelson Mandela permet de condamner les dérives sud-africaines. Une philosophie qui permet de se juger elle-même à l'aune de ses propres principes est en un sens plus robuste que celle qui ne se soumet à aucune épreuve de cohérence.

D. Le risque de l'instrumentalisation mémorielle

Le danger de l'instrumentalisation de la figure de Nelson Mandela est réel. Sa canonisation internationale risque de vider sa pensée de sa radicalité originelle. Un Nelson Mandela réduit à l'icône du pardon et de la réconciliation, dépouillé de ses vingt-sept ans d'emprisonnement de sa foi dans la lutte armée comme ultime recours, de sa critique acerbe du capitalisme néolibéral. Un panafricanisme de Nelson Mandela authentique ne peut se construire sur cette figure expurgée. Il doit assumer la trajectoire et la pensée de Nelson Mandela y compris dans leurs aspects les plus dérangeants pour l'ordre établi.

* * *

VII. CONCLUSION : VERS UN PANAFRICANISME PRAGMATIQUE ET ETHIQUE

Au terme de cette analyse il apparaît que la philosophie politique de Nelson Mandela offre bien plus qu'un legs symbolique. Elle constitue une ressource théorique féconde pour renouveler le panafricanisme en le dotant de ce qui lui a le plus longtemps manqué : une éthique de l'unité fondée non sur l'exclusion de l'autre, mais sur la reconnaissance de sa dignité constitutive. En ce sens la philosophie de Nelson Mandela accomplit une opération philosophique de grande envergure. Elle fait du rapport à l'autre — individu ou nation — le fondement même du sujet politique africain.

Le panafricanisme de Nelson Mandela que nous avons tâché de conceptualiser n'est ni une utopie ni un simple héritage mémoriel. Ce programme politique concret articule trois dimensions restées jusqu'ici impensées par le panafricanisme classique : l'exigence démocratique interne, la philosophie relationnelle du *Ubuntu* et la réconciliation comme mode de construction communautaire durable. Ces trois piliers ne répondent pas seulement à des catégories philosophiques abstraites. Ils répondent aux besoins précis du continent africain en 2026 : surmonter les conflits interethniques, réformer des institutions défailtantes et créer les bases d'une intégration économique juste.

Ce travail de refondation philosophique est d'autant plus urgent que l'Afrique traverse une période de transformations à la fois prometteuses et périlleuses. L'émergence d'une classe moyenne continentale, la montée des revendications démocratiques, la pénétration numérique et simultanément la multiplication des coups d'État, les crises climatiques et les nouveaux impérialismes technologiques. Tout cela appelle une vision alternative à la fois ambitieuse et ancrée dans les réalités africaines.

La dimension « pragmatique » du panafricanisme de Nelson Mandela est son insistance sur l'effectivité : une philosophie ne vaut que par ses concrétisations institutionnelles et sociales. Sa dimension « éthique » est son refus de sacrifier les principes à l'efficacité à court terme. L'art politique tel que Nelson Mandela le concevait et le pratiquait est précisément d'articuler ces deux dimensions sans jamais sacrifier l'une à l'autre. C'est ce qu'Aristote (384 av. J.-C – 322 av. J.C) appelait la *phronèsis* (du grec ancien *φρόνησις*, désigne la sagesse pratique ou la prudence chez Aristote) et la prudence pratique appliquée à l'échelle continentale. L'éthique de l'unité que nous avons tenté de définir n'est pas une déclaration d'intention. C'est un programme de transformation : des institutions, des pratiques, des mentalités. Un programme qui commence par la plus fondamentale des convictions de Nelson Mandela — que chacun en se consacrant à la liberté et à la dignité de l'autre, accomplit la sienne propre. C'est en ce sens que l'éthique de l'unité est en définitive une éthique de l'humanité.

* * *

VIII. PERSPECTIVES DE RECHERCHE

A. Approfondissements philosophiques et comparatifs

Plusieurs pistes de recherche méritent d'être poursuivies afin d'approfondir et de tester le cadre conceptuel proposé. En premier lieu une étude comparative systématique entre la philosophie de Nelson Mandela et d'autres traditions de pensée politique africaine contemporaine s'impose. La philosophie d'Amilcar Cabral (1924-1973), le panafricanisme culturel de Wole Soyinka (né en 1934), la pensée de Frantz Fanon (1925-1961) ou les travaux de Valentin Mudimbe (1941-2025) offrent des points de comparaison féconds et intellectuellement stimulants. Une deuxième piste concerne le dialogue entre le panafricanisme de Nelson Mandela et les théories contemporaines de la justice globale. Les travaux de John Rawls (1921-2002), Martha Nussbaum (née en 1947) et Nancy Fraser (née en 1947) sur la justice comme équité, les capacités, la parité de participation et la reconnaissance pourraient être mis en dialogue productif avec l'éthique du *Ubuntu*. Ce dialogue permettrait de tester la capacité du panafricanisme de Nelson Mandela à contribuer à la théorie normative et pas seulement à la philosophie politique africaine.

B. Recherches empiriques et institutionnelles

Sur le plan empirique des recherches de terrain sur la réception et la mise en œuvre concrète des principes de Nelson Mandela dans des contextes de justice transitionnelle africains autres que le cas Sud-africain — Rwanda, Kenya, Côte d'Ivoire, Gambie, Sierra Leone — permettraient de tester la généralisabilité du modèle. Ces études comparatives enrichiraient considérablement notre compréhension des conditions institutionnelles et sociales nécessaires à la mise en œuvre du panafricanisme prôné par Nelson Mandela.

La question de la réforme de l'Union africaine constitue une deuxième priorité de recherche appliquée. Comment la Charte et les institutions de l'Union Africaine pourraient-elles être réformées pour intégrer les principes du *Ubuntu*, de la réconciliation et du pluralisme. L'enjeu réside dans la mise en place d'une architecture juridique garantissant le caractère contraignant et l'effectivité politique de ces principes. Ces questions constituent un agenda de recherche à la fois urgent et directement lié aux réalités institutionnelles africaines contemporaines.

C. Éducation, culture et diffusion du paradigme de N. Mandela

Enfin la dimension éducative du projet de Nelson Mandela mérite une attention particulière. Nelson Mandela lui-même a toujours souligné le rôle central de l'éducation dans la transformation des sociétés, affirmant qu'elle était l'arme la plus puissante pour changer le monde. La diffusion du panafricanisme de Nelson Mandela dans les systèmes éducatifs africains, la formation des leaders politiques à l'éthique du *Ubuntu*, l'intégration de la philosophie de la réconciliation dans les *curricula* universitaires continentaux constituent des chantiers dont la dimension opérationnelle ne saurait être négligée.

Ces perspectives de recherche soulèvent en filigrane un défi méthodologique fondamental pour les sciences humaines africaines : celui de penser l'Afrique depuis l'Afrique en évitant tant la reproduction des catégories coloniales que l'écueil d'un essentialisme culturaliste. La philosophie politique de Nelson Mandela en ce qu'elle emprunte à la tradition africaine tout en dialoguant avec la modernité politique universelle, offre une réponse provisoire mais intellectuellement honnête à cette question cruciale.

* * *

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Ouvrages fondamentaux

- MANDELA (N.), *Un long chemin vers la liberté*, Paris, Fayard, 1994, 658 p.
- DU BOIS (W.E.B.), *The Souls of Black Folk*. Chicago, A.C. McClurg & Co., 1903, 265 p.
- NKRUMAH (K.), *Africa Must Unite*, New York, International Publishers, 1970, 229 p.
- NYERERE (J.), *Ujamaa : Essays on Socialism*, Oxford, Oxford University Press, 1968, 186 p.
- CÉSAIRE (A.), *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, 1955, 72 p.
- TUTU (D.), *Il n'y a pas d'avenir sans pardon*, Paris, Albin Michel, 2000, 284 p.

Philosophie africaine et Ubuntu

- WIREDU (K.), *Cultural Universals and Particulars: An African Perspective*, Bloomington, Indiana University Press, 1996, 256 p.
- METZ (T.), *Ubuntu as a Moral Theory and Human Rights in South Africa*, *African Human Rights Law Journal*, vol. 11, n° 2, 2011, pp. 532-559.
- MBEMBE (A.), *Sortir de la grande nuit : Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte, *Revue historique*, 2010, 246 p.
- DIAGNE (S.-B.), *In Search of Africa(s): Universalism and Decolonial Thought*, Cambridge, Polity, 2020, 180 p.
- MUDIMBE (V.Y.), *The Invention of Africa: Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1988, 241 p.
- KOULAYAN (N.), *Mondialisation et dialogue des cultures : l'Ubuntu d'Afrique du Sud*, Hermès, *La Revue*, 2008, pp. 183-187.
- KLEN (M.), *L'échec de la succession de Nelson Mandela*, *Revue défense nationale*, 2015/8, n° 783, pp. 115-119.

Justice transitionnelle et réconciliation

- HAYNER (P.- B.), *Unspeakable Truths: Transitional Justice and the Challenge of Truth Commissions*, New York, Routledge, 2e éd., 2010, 376 p.
- VILLA-VICENCIO, Charles & VERWOERD, Wilhelm (dir.), *Looking Back, Reaching Forward: Reflections on the Truth and Reconciliation Commission of South Africa*, Le Cap, UCT Press, 2000, 344 p.
- TEITEL, Ruti G., *Transitional Justice*, Oxford, Oxford University Press, 2000, 304 p.

Géopolitique et intégration africaine

BACH (D.), *Régionalisme, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998, 320 p.

TIDJANI ALOU, Mahaman & GAZIBO, Mamoudou, *La politique en Afrique état des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, 366 p.

Philosophie politique et justice globale

SEN (A.), *The Idea of Justice*, Belknap Press Of Harvard University Press, 2011, 496 p.

NUSSBAUM, Martha C., *Creating Capabilities: The Human Development Approach*, Cambridge, Harvard University Press, 2011, 256 p.

FRASER (N.), *Scales of Justice: Reimagining Political Space in a Globalizing World*, New York, Columbia University Press, 2008, 224 p.

— *Fin de l'article* —